

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI .

(1) N° 4051/Fin.9

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Bordereaux de remboursements.



A Monsieur le Directeur de la
Caisse d'Epargne,
à
U S U N B U R A .-
=====

Monsieur le Directeur,

Comme suite à vos lettres n°5240/U63
du 20/II/56 et n°548I/U.6.3 du 30/II/56, j'ai l'honneur
de vous renvoyer, ci-inclus, les bordereaux de rembour-
sements dûment acquittés par les intéressés.

Veillez agréer, Monsieur le Direc-
teur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Comptable Territorial,

BENOIT, L.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

99/-

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z. 186
Bq. Centrale n° 7



SPAARKAS VAN
BELGISCH - CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z. 186
Centrale Bk. N° 7

SUCCURSALE

Réf. 5481/1.6.3.

Verw.

Objet :

Voorwerp :

Annexe :

Bijlage :

4038 / Fin 9
4 / XII / 56

USUMBURA, le 30 novembre 1956.
USUMBURA, de

Monsieur le Comptable Territorial
de

USUMBURA.

Monsieur le Comptable,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mes services ont émis le 27/XI/56 et à votre nom, un chèque postal de 863,-francs. Ce montant représente le total du bordereau de remboursements ci-inclus que je vous prie de bien vouloir me retourner dûment acquitté par l'intéressé.

Veuillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
AU RUANDA-URUNDI,

M. FIEVEZ
SECRETAIRE GENERAL.

SG/-

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z. 186
Bq. Centrale n° 7



SPAARKAS VAN
BELGISCH - CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z. 186
Centrale Bk. N° 7

SUCCURSALE

Réf. 5240/U.6.3.
Verw.

Objet :
Voorwerp :

Annexe :
Bijlage :

4179/A1.73
2/12/56

USUMBURA, le 20 novembre 1956.
USUMBURA, de

Monsieur le Comptable Territorial
de et à

REPUBLIQUE

Monsieur le Comptable,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mes services ont émis en date du 13.XI.1956 et à votre nom, un chèque postal de 514,- (CINQ CENT QUARANTE) francs. Ce montant représente le total du bordereau ci-inclus que je vous prie de bien vouloir me retourner dûment acquitté par les intéressés.

Veuillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
DU RUANDA-URUNDI,

[Signature]
H. FIEVEZ
SECRETIRE GENERAL.